



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/ Sub.2/2005/NGO/31  
15 juillet 2005

ANGLAIS ET FRANÇAIS  
SEULEMENT

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Sous-Commission de la promotion et de  
la protection des droits de l'homme  
Cinquante-septième session  
Points 2, 5 et 6 (c) de l'ordre du jour provisoire

**QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES  
FONDAMENTALES, Y COMPRIS LA POLITIQUE DE DISCRIMINATION RACIALE  
ET DE SEGREGATION DANS TOUS LES PAYS, EN PARTICULIER DANS LES PAYS  
ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS: RAPPORT DE LA  
SOUS-COMMISSION ETABLI EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 8 (XXIII) DE  
LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME**

**PREVENTION DE LA DISCRIMINATION**

**QUESTIONS SPECIFIQUES SE RAPPORTANT AUX DROITS DE L'HOMME:  
NOUVELLES PRIORITES, EN PARTICULIER LE TERRORISME ET LA LUTTE  
CONTRE LE TERRORISME**

**Exposé écrit\* conjoint présenté par l'Association pour l'Education Mondiale, et  
l'Association des Citoyens du Monde, organisations non gouvernementales avec statut  
consultatif Roster, et l'Union Internationale Humaniste et Laïque, organisation non  
gouvernementales avec statut consultatif spécial**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la  
résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[4 juillet 2005]

---

\* Exposé écrit et publié tel quel, dans la (les) langue(s) reçue(s), sans avoir été revu par les  
services d'édition.

## Exclus de l'humanité par l'Idéologie Djihadist et le Négationnisme

### Introduction

Le 18 Avril 2005 durant la 61<sup>è</sup> session de la Commission des droits de l'homme (CDH), une conférence parallèle ONG (Victimes du Djihad: Musulmans, Dhimmis, Apostats, et Femmes) fut parrainée par trois ONG: l'Union Internationale Humaniste et Laïque, l'Association pour l'Education Mondiale, et l'Association des Citoyens du Monde.

Les sujets discutés durant la journée de conférences par des historiens, des écrivains, des victimes et des défenseurs des droits de l'homme sont d'une importance capitale pour les droits humains dans le monde. Les graves conséquences d'une globalisation de l'idéologie du djihad relèvent de l'agenda item 2, car la CDH résolution 8 (XXIII) du 16 mars 1967, paragraphe 6 se réfère à un système permanent de violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, aggravé par des politiques de discriminations raciales et religieuses. La présentation de Bat Ye'or, spécialiste du djihad et de la dhimmitude a été adaptée pour cet exposé écrit.<sup>1</sup>

\* \* \* \* \*

1. Les violations de la dignité de la personne et du droit des peuples s'inscrivent dans la durée historique du djihad et de la dhimmitude.. Or cette histoire continue car le négationnisme historique maintient et protège la pérennité de ces injustices. Djihad et dhimmitude constituent un ensemble unifié, homogène qui représente à la fois une structure doctrinaire, juridique, et un comportement politique et social forgé dans 13 siècles de préjugés.

2. Selon les fondateurs des 4 écoles de droit coranique qui écrivaient entre le 8<sup>è</sup> et le 9<sup>è</sup> siècle, le djihad est une guerre d'obligation divine que doit mener la communauté musulmane afin d'imposer la religion et la loi d'Allah sur l'ensemble de l'humanité. Cette doctrine fut élaborée à partir du 8<sup>è</sup> siècle sur la base et l'interprétation des textes sacrés musulmans. Elle est exposée, décrite, argumentée dans un nombre incalculable d'ouvrages qui sont publiés jusqu'à aujourd'hui. Toutefois les Musulmans progressistes rejettent cette conception.

3. Que nous disent ces livres ? Ils nous disent d'abord qui sont les ennemis que doivent combattre les musulmans. Ces ennemis sont les infidèles, et les juristes-théologiens nous expliquent pourquoi il faut les combattre et nous donnent l'énumération très détaillée de toutes les techniques de guerre pour les vaincre. On retrouve ces arguments sous la plume de Sayyed Qutb, l'islamiste égyptien exécuté en 1966, et de son maître et contemporain pakistanais, Sayyid Abul A'la Maududi. Cette entreprise d'islamisation étant sacrée ne peut cependant être laissée au hasard. Elle doit être conduite selon des lois conformes aux préceptes de la *shari'a*. Le djihad est donc une idéologie et une juridiction qui règlent les relations entre les Musulmans et les non-Musulmans, les conditions de la guerre, celles de la trêve et celles de la soumission. C'est cet ensemble qui, parce qu'il est déterminé par des lois coraniques selon ses fondateurs, établit les « valeurs justes » et « l'ordre juste » du monde. Les doctes déclarations de Bin Laden et de ses lieutenants n'ont rien de nouveau ni d'original, elles répètent exactement des textes vieux de treize siècles.

4. Le djihad existe donc dans les livres. Des livres qu'on peut voir et toucher. Mais a-t-il existé dans la réalité humaine, dans l'histoire ? C'est ce que contestent les négationnistes. Or à moins de nier l'histoire du monde des 13 derniers siècles, l'on doit reconnaître que la majorité des pays musulmans furent conquis par le djihad et qu'on en connaît parfaitement le déroulement et les épisodes. Si donc le djihad a existé dans l'histoire de l'humanité, c'est donc que les cibles du djihad ont existé aussi. Car on ne fait pas la guerre contre du vent. C'est cet « Autre », ce *dar al-harb*, ce monde de la guerre qui constitue la dhimmitude. Autrement dit il y a deux voix dans la dhimmitude, deux perspectives : celle du djihad, de la vision islamique – car c'est une histoire et une conception islamique du « Juste et du Bien » – et simultanément s'expriment les témoignages de ce monde démonisé et ciblé par le djihad, qui le subit et doit disparaître.

5. Puisque le djihad a existé dans l'histoire, la dhimmitude aussi; elle constitue donc une réalité humaine, historique qui correspond à celle du djihad. Elle en est son revers circonscrit dans le cadre géographique du djihad. Elle fait partie de l'histoire de l'humanité, une histoire qui s'est étendue sur trois continents et qui dure encore depuis 13 siècles. La dhimmitude c'est l'histoire de tous les peuples infidèles vaincus par le djihad. Bien qu'ils aient été très divers, sur le plan des religions, des mœurs, des cultures, ils furent tous soumis aux mêmes lois prescrites par la *shari'a* pour les peuples vaincus et en fonction de leur religion. Ces lois furent appliquées avec quelques variantes au Maghreb, dans tout le Moyen-Orient, en Europe, au Yémen, en Perse, et aux Indes. Elles expriment en général la même mentalité et ont imposé à leurs victimes le même mode de vie.

6. La dhimmitude c'est donc l'étude objective de ces peuples soumis, fondée sur les documents qu'ils ont laissés, et sur les documents des pouvoirs islamiques. C'est l'examen des conditions de leurs défaites et de leur soumission, des lois qui les gouvernaient, de leur adaptation à ces lois, de leur mentalité. En fait c'est un énorme panorama historique qui comprend divers domaines. Ces peuples n'ont pas évolué de la même façon, certains ont disparu, certains se sont convertis, certains ont survécu, d'autres se sont libérés.

7. Pourquoi cette histoire si énorme, si évidente, est-elle niée ? Elle est niée parce qu'elle est liée au djihad : une guerre génocidaire de conquête. Si l'on veut connaître la dhimmitude, l'on doit aussi connaître le djihad. Or aujourd'hui il est politiquement incorrect d'en parler. C'est parce que le djihad est nié que la dhimmitude qui en est sa conséquence est niée aussi. Or le djihad continue jusqu'à aujourd'hui, il s'exprime de diverses façons, djihad culturel dans les universités occidentales, djihad économique, comme lors de la guerre d'Octobre en 1973, djihad terroriste, un rançonnement d'otages, et djihad militaire dans de nombreux pays. Toutes les activités des islamistes aujourd'hui s'inspirent de la doctrine et des tactiques du djihad. On les retrouve décrites de multiples fois dans toute la littérature sur le djihad et cela sur trois continents.

8. La dhimmitude aussi existe aujourd'hui. On peut l'observer dans tous les pays arabes du Moyen Orient, en Turquie, en Iran, au Pakistan, au Bangladesh. Ses victimes sont des Chrétiens, des Zoroastriens, des Bahaïs, des Hindous, ou des Juifs s'il y en a. C'est ainsi qu'en Egypte, au Pakistan, les filles chrétiennes sont souvent enlevées pour être converties. Les discriminations habituelles sont appliquées concernant le culte, les fêtes religieuses, les emplois, les témoignages devant les tribunaux, et les peines légales.

9. Nous avons donc d'un côté cette histoire appartenant à un nombre considérable de peuples et qui continue jusqu'à aujourd'hui, et d'un autre côté, un racisme qui nie, non

seulement l'histoire, mais la réalité actuelle et qui continue d'affirmer la justice du djihad et de la dhimmitude. Les peuples de la dhimmitude qui contestent la version islamique de leur histoire sont traités d'islamophobes. Ils sont obligés d'appeler le système d'expropriation, de déculturation, de rançonnement, d'avilissement qui leur fut imposé : justice. Autrement dit, ils doivent adhérer à la conception islamique de leur propre iniquité.

10. Le négationnisme a des conséquences très importantes. Sur le plan culturel d'abord, on peut se demander pourquoi l'histoire d'une si grande partie de l'humanité doit être jetée aux oubliettes. Pourquoi supprimer la mémoire historique de tant de peuples? Quelles sont les raisons qui interdisent qu'on examine ces récits, ces textes provenant de régions et de périodes différentes mais qui s'intègrent dans un ensemble ayant une certaine homogénéité, celle de la dhimmitude. Des textes qui furent écrits et nous ont été conservés au prix de grands efforts.

11. Si l'on passe maintenant du plan culturel au plan politique, il est clair que le négationnisme historique concernant le djihad et la dhimmitude conduit à nier leurs manifestations actuelles et contribue à nous rendre amnésique et confus, incapables de les reconnaître aujourd'hui et de comprendre les dangers de notre époque.

12. Or l'histoire de la dhimmitude était parfaitement documentée par des érudits tels que Richard J.H. Gottheill, Jadunath Sarkar, Antoine Fattal, Charles-Emmanuel Dufourcq, Evariste Lévi-Provençal, Mary Boyce, et bien d'autres encore dans des nombreux pays jusque vers le milieu des années 1970. Et puis subitement un total renversement. Que s'est-il passé ?

13. L'Europe occidentale – c'est-à-dire les pays de la CEE – adopta un projet stratégique d'union, de solidarité et de collaboration avec le monde arabe, axé sur l'anti-Américanisme et l'anti-sionisme. Dans cette perspective qui envisageait la fusion des deux rives de la Méditerranée, l'histoire du djihad et des peuples dhimmis fut occultée au profit d'une politique de Dialogue et d'entente avec le monde arabo-musulman. Cette politique était fondée sur une nouvelle sous-culture : le Palestinisme qui enseignait la victimologie du monde arabo-islamique afin de culpabiliser l'Europe. Selon cette vision historique, c'est l'Europe, c'est-à-dire le Christianisme qui en raison de son impérialisme raciste, est à la source des conflits islamo-chrétiens et non l'idéologie du djihad, qui n'est jamais mentionnée. C'est donc le Christianisme qui doit faire son mea-culpa et œuvrer à la disparition d'Israël pour favoriser la réconciliation arabo-européenne et islamo-chrétienne. Cette école de pensée qui rejette l'histoire fut conçue, enseignée et imposée par des Européens et des Chrétiens d'Orient. Edward Said en fut le grand prêtre, elle est diffusée par des milieux religieux, protestants (Norman Daniel, Naim Stifan Ateek) et catholiques, mais aussi par des communistes et des partis d'extrême gauche. Autrement dit, le négationnisme n'est pas seulement le résultat du refus des Musulmans de considérer leur histoire selon d'autres critères que ceux de la perfection du djihad et de la *shari'a*, mais également une politique européenne défendue avec acharnement par des Européens.

14. Au vu de l'échec total de cette politique du fait de la recrudescence du djihad et du terrorisme ainsi que de l'aggravation de la condition des communautés dhimmies dans les pays musulmans, on peut se demander si la suppression de l'histoire et son maquillage pour servir des objectifs mercantiles à court terme, contribue à la paix entre les peuples ou au contraire encourage les pratiques inhumaines des temps passés à se perpétuer et à se recycler dans des formes modernes. Nous ne pourrions défendre les droits des victimes du djihad et de la dhimmitude, si nous refusons de reconnaître ces pratiques. D'autant plus que la culture de la

dhimmitude est largement importée en Europe, notamment la loi sur le blasphème et les politiques d'intimidation, de tabou et de censure, la ségrégation sexuelle, les « crimes d'honneur » et les mutilations génitales féminines.

15. Enfin sur le plan moral, n'est-il pas temps de rendre justice aux peuples dhimmis en leur restituant leur histoire, l'héroïsme de leur combat pour survivre, pour témoigner dans un monde qui leur fut toujours hostile et réclamer leur droit à la mémoire et leurs droits humains ? Tant que cette histoire sera niée par le racisme anti-dhimmi, leur humanité le sera aussi, car leur exclusion de l'histoire par le négationnisme, les exclue aussi de l'humanité.

---

1. La présentation complète de la conférence se trouve sur le site [www.iheu.org/UNCHR2005](http://www.iheu.org/UNCHR2005); Bat Ye'or est à : [www.iheu.org/modules/bfsections/article.php?article=377](http://www.iheu.org/modules/bfsections/article.php?article=377). Son texte a été traduit du français par Nidra Poller. Née en Egypte, Bat Ye'or (un nom de plume) est l'auteur de trois études importantes, écrites en français et toutes traduites en anglais : *Le Dhimmi : Profil de l'Opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arab* (Paris: Editions Anthropos, 1980); *Les Chrétientés d'Orient entre Jihâd et Dhimmitude, VIIè-XXè siècle*, préface de Jacques Ellul (Paris: Le Cerf, 1991); *Juifs et Chrétiens sous l'Islam, Les dhimmis face au défi intégriste* (Paris : Berg International, 1994 et 2005). Son dernier ouvrage fut écrit en anglais: *Eurabia: The Euro-Arab Axis* (Cranbury, NJ: Fairleigh Dickinson University Press / Associated University Presses, 31 Jan. 2005)

-----